



## METTRE EN PLACE UNE ACTION DE PRÉVENTION COLLECTIVE



### OBJECTIF :

- Être capable de définir ce qu'est une démarche de projet et appréhender l'utilisation des différents outils.
- Être capable de définir ce qu'est une action de prévention collective au sein d'une entreprise ou d'un organisme.
- Être capable de travailler de manière collaborative avec une équipe pluridisciplinaire sur un projet commun sur la base des conduites addictives et prévention de la désinsertion professionnelle.



### DURÉE :

- 21,00 heures.



### PUBLIC VISÉ :

- Toute personne souhaitant travailler sur la démarche de projet collectif ou individuel



### PRÉ-REQUIS :

- Aucun



### CONTENU :

- Rappel sur ce qu'est une démarche de projet : la gestion de projet, les différents acteurs décideurs ...
- La préparation : les clés de la réussite. Les étapes clés.
- Appréhender l'utilisation de différents outils de suivi et d'évaluation de la gestion de projet.
- Piloter et animer la démarche de projet : le rôle de chacun.
- La communication : travailler la résistance aux changements – communication non violente
- Sur la base d'un projet commun, travailler de manière collaborative en pluridisciplinarité.



### MODALITÉS DE RÉALISATION :

- Modalité : Présentiel.
- Pédagogie inductive, active
- Exposés, travaux de groupes, temps d'échanges entre professionnels
- Salle de cours dédiée à la formation, ordinateur et vidéoprojecteur
- Un support pédagogique est remis aux participants lors de la formation
- Mise à disposition en ligne de supports pédagogiques à la suite de la formation



### ÉVALUATION :

- Feuilles d'émargements
- Une attestation de fin de formation sera délivrée à l'issue de la formation
- Un questionnaire d'évaluation de satisfaction sera remis à chaque participant et permettra de recueillir leur opinion et leur ressenti sur la formation
- Questions orales et/ou écrites (QCM)
- Travaux de groupe